

Etat civil

Décès d'Antoine Martin le 27 août 1848.

Extrait du registre des actes de décès de la ville de Nevers pour l'année 1848.

L'an mille huit cent quarante huit, le vingt huit août par devant nous premier conseiller municipal dans l'ordre du tableau faisant fonction de maire et officier de l'État civil de la ville de Nevers, département de la Nièvre sont comparus Monsieur Philibert Robert, âgé de cinquante et un ans, propriétaire et avocat, beau-frère du défunt, et Monsieur Honoré Jules Martin âgé de trente huit ans, avoué, frère du défunt, l'un et l'autre demeurant à Nevers, lesquels nous ont déclaré que Monsieur Antoine MARTIN âgé de quarante trois ans, notaire, né à Nevers, fils de feu Pierre et de feu Angélique Françoise Gauthier, époux de dame Joséphine Lorton est décédé hier à six heures du soir et ont les déclarants signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Signé à l'original : Robert, Jules Martin et David aîné.

Antoine Martin, mon grand-père, est le premier qui se soit appelé Tommy. C'est un surnom qu'on lui avait donné dès sa jeunesse, mais qui ne figure dans aucun des actes le concernant.

Au moment de la Révolution de 1848, Antoine était sous-lieutenant de la garde nationale ; son fils Abel Tommy Martin, mon père, se rappelait l'avoir vu faire l'exercice sur la place de Nevers. Antoine Martin eu de graves difficultés d'argent du fait de la Révolution et sa mort est attribuée au souci qu'ils en firent. Sa veuve et ses orphelins n'obtinrent que des remboursements partiels des sommes qui lui étaient dues.